

APPEL A PROJETS CITOYENS

GALV RAKTRESOÙ SITOAIAN

Des projets par & pour les habitants

Douarnenez communauté alloue un budget de 10 000 € pour réaliser des actions de sensibilisation et de formation à destination de la population, et notamment les jeunes, les travailleurs, les entreprises, les associations, les retraités, les touristes, sur les enjeux liés aux transitions : protection de la biodiversité et du milieu marin, démarche zéro déchets ou presque, promotion des mobilités douces et actives, économies d'énergie, préservation de la ressource en eau, alimentation bas carbone, écoconstruction, promotion de l'habitat à faible consommation énergétique, production alimentaire familiale et collective, mutualisation de matériel, etc.

Ce projet vise à favoriser l'émergence de nouvelles activités en lien avec les transitions.

Douarnenez Communauté accordera une attention particulière à la diversité des publics touchés et à l'originalité des projets.

Règlement et étapes :

Quand :

Projets à réaliser entre octobre 2022 à novembre 2023.

Où :

Sur le territoire de Douarnenez Communauté ou en dehors si c'est un projet porté par des personnes du territoire.

Combien :

Budget dédié : 10 000€

Montant minimum des dépenses concernant l'action : 500€

Montant maximal de la subvention Dz Co : 2000€

Autofinancement : 20 % minimum. Des coûts de salaire peuvent entrer dans le budget du projet.

Quoi :

Un projet à caractère innovant, qui a un intérêt pour le territoire et ses habitants ou pour le rayonnement du territoire.

Par qui :

Une personne morale : associations, entreprises, coopératives, clubs de sport, écoles, etc.

Pour qui :

Tous les secteurs de la population du territoire, et notamment les jeunes, les travailleurs, les entreprises, les associations, les retraités, les touristes, etc.

Une attention particulière sera accordée aux projets touchant un public intergénérationnel ou un public éloigné des problématiques de Transitions.

Comment :

Conditions :

Dossier de candidature complet + Récépissé déclaration (association) +RIB.

Calendrier :

- Avril 2022 : lancement AAP
- 30 juin 2022 : dernier délai pour le retour des dossiers
- Juillet-août 2022 : analyse technique des dossiers
- Septembre 2022 : analyse politique par la commission Transitions.
- 6 octobre 2022 : vote des subventions en conseil communautaire et publication des résultats
- Octobre : signature convention et premiers versements (50 % des sommes)
- Novembre 2023 : retour bilan de l'action et versement solde de la subvention.

Sélection des projets :

- 1) analyse technique des dossiers (techniciens Douarnenez Communauté)
- 2) analyse politique par la commission Transitions : sélection des projets retenus et des sommes allouées
- 3) passage en conseil communautaire.

Douarnenez Communauté s'autorisera à ne pas retenir tous les projets reçus et à ne pas donner toute la subvention attendue, même si le projet est retenu.

Paiement :

- Versement de 50 % de la subvention au lancement du projet
- Versement du solde (éventuellement ajusté) une fois l'action réalisée, sur présentation du bilan financier et du compte-rendu de l'activité.

Pour tous renseignements :

Raphaël GAUTIER

Raphael.gautier@douarnenez-communauté.fr